



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412
Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière QUE :

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 14 janvier 2019 le Conseil a adopté le règlement numéro 328-2019 ayant pour titre : « Règlement d'emprunt d'un montant de 86 232 \$ aux fins de financer le programme de réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques (Règlement 325-2018).

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 18 avril 2019.

Toute personne qui veut prendre connaissance de ce règlement peut le faire à mon bureau situé au 216, rang Sainte-Geneviève, à Roxton Falls aux jours et heures régulières de bureau.

Donné au Canton de Roxton, ce 24 avril 2019.

Caroline Choquette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière